



PORTS DU VAL-DE-SAIRE

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE
DU 21 JUIN 2024
(10h30-12h00)

Date rédaction	24/06/2024	Lieu	Mairie de Fermanville	Version	V1
Rédacteur	Arnaud Leroux	Date réunion	21/06/2024	G:\8-Agences Portuaires\AP Nord\01 Ports\4 VAL DE SAIRE\Conseil portuaire\CP 2024\1er sem 2024 VDS\CR CP VDS 21_06_2024\CR CP VDS 21_06_2024.docx	

Prénom et nom	Organisme	Pr	Ex
Membres du conseil portuaire			
M. Yvan Taillebois	Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Gatteville-le-Phare (Roubary)			
Mme Christine Léonard	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie-Noëlle Le Borgne	Suppléante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant du conseil municipal de Fermanville (Ports Lévi et Pignot)			
Mme Nicole Belliot-Delacour	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Nicolas Lemarchand	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de Digosville (Le Becquet)			
M. Jean-Pierre Estace	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Martine Coutanceau	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin (Le Becquet)			
Mme Muriel Jozeau-Marigné	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Quentin Lagallarde	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel gestion des ports			
M. Thierry Leteissier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Arnaud Leroux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant de l'activité pêche			
M. Michel Travers	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Stéphane Lefevre	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean-Nicolas Doucet	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants de l'activité plaisance			
Port du Becquet			
M. Alain Chartier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Alexandre Hamel	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gérard Goueslain	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Rodrigue Malo	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Port Lévi			
M. Richard Berger	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Serge Boivin	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Port Pignot			
M. Jack Letellier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Jean-Claude Legat	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Philippe Folliot	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Port de Roubary			
M. Jacques Lavenan	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Claude Maunoury	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Rémi La Roche	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres participants			
Mme Brigitte Léger-Lepaysant	Conseillère départementale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Daniel Denis	Conseiller départemental	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Stéphanie Coupé	Conseillère départementale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Gilles Lelong	Conseiller départemental	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Stéphane Gautier	Directeur de la mer, des ports et des aéroports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Le conseil portuaire des ports du Val-de-Saire s'est réuni le 21 juin 2024, à la mairie de Fermanville, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Leteissier est invité à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2023

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée et le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

PORT DU BECQUET

Rapport d'activité :

M. Leteissier présente le rapport d'activité du port en 2023.

Questions diverses

M. Chartier indique qu'il a un problème avec la fixation des nouvelles échelles. Elles ne peuvent pas être fixées en raison des fixations qui ne peuvent pas être scellées.

M. Leteissier indique que le problème est dû à la fois à la non-disponibilité du produit de scellement des fixations mais aussi au plan de charge des agents portuaires qui n'a pas permis de réaliser le scellement de ces fixations rapidement.

M. Chartier demande s'il n'est pas possible d'utiliser du ciment prompt en lieu et place du produit de scellement.

M. Leteissier répond que les agents portuaires vont pouvoir intervenir à partir de la semaine prochaine.

M. Chartier mentionne également le cas de la bordure en bois qui pose des problèmes de sécurité.

M. Leteissier répond que le problème est dû au produit en attente de livraison et qu'il sera réglé dès réception du produit.

M. Gautier demande l'avis des représentants des usagers du port sur le marquage des places de stationnement et la mise en place de la signalisation.

M. Chartier demande le coût de cet aménagement.

M. Gautier répond qu'il n'y a pas de coût direct puisque l'aménagement a été réalisé en régie en mobilisant un service du Département.

M. Doucet mentionne que les emplacements pour les véhicules avec remorques sont régulièrement occupés par des camping-cars.

M. Leteissier propose la pose d'une signalétique pour limiter ces emplacements aux véhicules avec remorque.

PORT LEVI

Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport d'activité du port en 2023.

Questions diverses

M. Berger indique que la zone de stationnement des remorques nécessite d'être tondue car l'herbe y est haute.

M. Leteissier répond que la tonte de cet espace est réalisée seulement une fois par an.

M. Boivin mentionne que les marches des escaliers sont glissantes. Cela oblige à se tenir à la rambarde qui est très usée.

M. Leteissier indique que le sujet sera étudié sur place mais que les escaliers sont traités en même temps que les cales.

M. Boivin indique que le problème des déchets des poubelles jaunes, qui volent en cas de vent, est toujours d'actualité.

M. Doucet demande qu'un encadrement en bois autour des bacs de collecte soit réalisé de manière à contenir la dispersion des déchets. Il mentionne que les bacs se couchent par temps venteux.

M. Gautier demande si un autre emplacement sur le port serait plus abrité et plus approprié.

M. Doucet émet la possibilité de les positionner à l'entrée du champ situé au Nord-Est du port. Il serait possible de terrasser un peu pour les insérer.

Mme Belliot-Delacour indique qu'il faudra prendre l'attache du service de collecte de la Communauté d'agglomération Le Cotentin afin de recueillir son avis et son accord. Après accord, l'aménagement serait de compétence communale. Mme Belliot-Delacour prendra contact avec la Communauté d'agglomération Le Cotentin à ce sujet.

M. Doucet demande à ce que des blocs soient posés devant le mur blanc de l'amer qui sert d'alignement pour rentrer dans le port. En effet, il arrive que des camping-cars se stationnent devant ce bâtiment et masquent le repère d'alignement.

M. Gautier répond que des blocs de pierre seront posés pour régler ce problème.

PORT PIGNOT

Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport d'activité du port en 2023.

Questions diverses

M. Letellier indique que les nouvelles échelles sont de moindre qualité et qu'elles tiendront bien moins longtemps que les anciennes. Il indique également qu'il reste une échelle à poser.

M. Leteissier répond que la dernière échelle est commandée et que la livraison devrait intervenir prochainement.

M. Letellier indique également que le produit de traitement de la cale est très cher et demande un point sur le retour d'expérience.

M. Leteissier répond que la fréquence de traitement est toujours la même mais que les algues reviennent peut-être un peu plus vite. Le port Pignot a toujours demandé un peu plus d'entretien en raison de sa localisation.

M. Letellier indique que la signalétique portuaire n'est pas bien placée. Elle peut gêner pour le stationnement des véhicules avec remorque.

M. Doucet indique qu'une concertation préalable aurait été nécessaire avant la pose du panneau.

M. Leroux répond que cet emplacement était le seul possible car la signalétique devait être posée dans le domaine portuaire. Le positionnement du panneau a fait l'objet d'une présentation et d'un accord en conseil portuaire.

M. Leteissier transmet à l'association des plaisanciers la nécessité d'adresser leur souhait d'aménagement en haut de la cale à la DDTM.

M. Letellier mentionne qu'il est difficile de se croiser en haut de la cale.

M. Legat indique qu'un morceau de tuyau en plastique dépasse du terre-plein ouest et crée une gêne et demande si ce morceau peut être coupé.

M. Leteissier donne son accord pour que l'association coupe ce morceau de plastique.

M. Folliot relaie une demande d'une personne qui souhaite poser une plaque commémorative en mémoire de son grand-père sur les bancs du port.

M. Leteissier répond que cela n'est pas possible sur le domaine public.

M. Gautier indique que la démarche est respectable mais si une autorisation était donnée à cette personne, il faudrait la donner à toute autre personne qui souhaiterait faire la même chose et cela ne serait plus gérable. Il existe d'autre lieu de recueillement qu'il faut privilégier.

PORT DE ROUBARY

Rapport d'activité

M. Leteissier présente le rapport d'activité du port en 2023.

Questions diverses

Mme Le Borgne demande des explications concernant l'autorisation qui a été donnée concernant la mise en place d'un enrochement au bout sud du port, le long de la maison.

M. Leteissier répond qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle autorisation d'occupation temporaire (AOT) mais d'un renouvellement de l'AOT existante sans modification. L'enrochement est déjà pré existant. Il protège la maison. Il n'y aura pas de pose de nouveaux enrochements. Cette AOT donne lieu au paiement d'une redevance parce que les enrochements se situent sur le domaine portuaire.

M. Gautier précise bien qu'il n'y aura pas de modification des enrochements.

Mme Le Borgne signale que les enrochements mis en œuvre en prolongement de la jetée mettent en péril la route communale plus loin qui en est dépourvue.

M. Leteissier répond que la fin des enrochements se situent en dehors du domaine portuaire.

M. La Roque fait remarquer que la 3^{ème} chaîne mère qui n'a pas été changée présente des éléments usés.

M. Leteissier répond que la demande est prise en compte et que les éléments usés seront changés.

M. La Roque indique que la tempête Ciaran a provoqué un affaissement en haut de cale et que le trou dans le quai en pied de cale se creuse.

M. Leteissier répond que la demande est connue et est dans la liste des actions à réaliser mais qu'il n'y a pas encore eu d'intervention à cause du plan de charge de l'équipe d'ingénierie.

En l'absence d'autres questions, **M. Taillebois** remercie les membres présents et lève la séance en souhaitant à toutes et tous une bonne navigation cet été.

Saint-Lô le 19 septembre 2024

Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois